

DECISION MODIFICATIVE N° 1 : RESIDENCE AUTONOMIE LA HOUZARDE

DELIBERATION N° 38

Date : SAMEDI 28 JUIN 2025

Rapporteur :

Monsieur Dominique BAERT,
Président du CCAS.

Cette Décision Modificative n°1 du budget de la RA HOUZARDE a pour objectif :

- D'ouvrir les crédits relatifs aux écritures des régularisations des résidents à l'aide sociale
- D'ouvrir les crédits pour le projet de changement des téléalarmes
- D'ouvrir les crédits en dépense et recette du projet ESMS numérique

Le détail des crédits ouverts en dépenses et en recettes d'un total de 82 074,43 € est joint en annexe.

La Direction Générale propose au Conseil d'Administration d'autoriser Monsieur le Président du CCAS à faire appliquer cette décision modificative.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application
de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée
par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Wattrelos, le 28/06/2025
Le Maire-Président du CCAS

Dominique BAERT



DEPARTEMENT DU NORD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE WATTRELOS



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

Samedi 28 juin 2025 – 9h30

Nombre de Conseillers en exercice : 13

Présents : 7

Monsieur Dominique BAERT, Président
Monsieur Benjamin CAILLIERET, Vice-Président

Mesdames, Françoise CLAIS, Sarah NEYRINCK,
Messieurs Daniel BALCAEN, Patrick DUPONCHEEL, Veysal KIRAZ,

Administrateurs

Absence excusée avec pouvoir : 3

Jocelyne LEFEVRE
Laureen LEMOINE,
Pascal LUCAS,

Absence excusée sans pouvoir : 3

Laura DELPLANQUE
Arlette ROUSSEL
Christophe RICCI

Absence : 00

Président de séance :

Monsieur Dominique BAERT, Président